



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pédagogie

Question écrite n° 120512

Texte de la question

M. Michel Hunault interroge M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur les initiatives prises par le Gouvernement afin de mieux préparer les jeunes français à acquérir les bases essentielles de la formation et du savoir, tant au primaire qu'au collège. Cette exigence implique des moyens notamment pour concourir à aider les enfants en difficulté. Il lui demande s'il peut en réponse, très concrètement, décliner les mesures consacrées à cet objectif.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120512

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 octobre 2011, page 11247

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)